

Compte Rendu du Conseil Municipal du 27 octobre 2021

Le 27 octobre 2021, à 18heures00, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil. Convocation du 21 octobre 2021.

Présents : Philippe Peyre, Annick Armand, Yolande Madiot, Lionel Boumier, Julie Atger, Virginie Andrasi, Mikael Maes, Pierre Gabriel, Norine Jonas, François Steenhout, Jean Busch.

Excusés :

Procurations :

Secrétaires de séance : Annick Armand - Président de séance : Philippe Peyre, le Maire

Ordre du jour

- Tarification Eau potable/Assainissement : délibération
- Convention de prêt d'un local dans le bâtiment de la maison des Services avec la Poste : délibération
- Convention partenariat mairie – BDP : délibération
- Révision du loyer studio bâtiment de l'école : délibération
- Ubac : eau potable
 -
- Questions diverses :
- Location de terrains communaux Granet – Armand
- Travaux sur la RD 942
- Pont du Rif
- Containers poubelle de la place

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal de 27 août 2021 :

Le compte rendu du dernier conseil municipal a été adressé par mail le 31 août 2021. Aucune remarque écrite n'est parvenue en mairie ; s'il n'y a pas de remarque en séance, je vous prie de l'approuver.

Pour : 11 voix ; contre : 0 voix ; abstentions : 0 voix

- Tarification Eau potable et Assainissement : En 2021, le tarif de l'eau potable est de 70ct/m³, celui de l'assainissement de 25ct/m³. Compte tenu des nombreuses augmentations actuelles, il est proposé de maintenir à l'identique ces tarifs pour 2022.

Délibération et acceptation à l'unanimité.

- Convention de prêt d'un local à la Poste dans la maison des services : Pour assurer un lieu de repos et de déjeuner au facteur dont la Poste allonge la tournée, une convention Poste – mairie est établie prévoyant la mise à disposition d'un local chauffé pour le temps de repos du salarié, la Poste en contrepartie, fournissant un réfrigérateur et un four micro-ondes.
Délibération et accord à l'unanimité.

- Convention mairie BDP :

aucun changement notoire n'étant intervenu dans la situation d'Alexia concernant ses horaires, sa rémunération et son activité en dépit du Covid, il est proposé de renouveler cette convention à l'identique.
Délibération es accord à l'unanimité.

- Révision du loyer du studio dans le bâtiment de l'école :

Au départ du précédent occupant, ce local de 25m² a été entièrement rafraichi ; il est proposé de porter le loyer initial de 169€/mois à 190€/mois. Le studio sera reloué à partir du 1^{er} novembre.
Délibération et acceptation à l'unanimité.

- Eau potable de l'Ubac :

La vente de la maison de M. Devergie, parcelle mitoyenne de celle des autres occupants de l'Ubac, impose l'installation d'un compteur d'eau potable, absent jusqu'alors en raison d'un ancien droit d'eau. Pour régulariser une situation ancienne vis-à-vis de l'agence de l'eau, les quatre familles occupants l'Ubac seront équipées prochainement par la mairie, chacune, d'un compteur.

- Questions diverses :

- Travaux sur la RD 942 : il s'agit cette année de travaux d'exceptionnelle importance ; fermeture totale à la circulation à partir du 18 novembre (tous les jours et 24h sur 24) pendant 6 semaines maximum, période consacrée à la suppression de surplombs instables dominant la route, la chute des blocs contraignant à protéger la route par une couche épaisse de tout venant. Pendant la seconde partie du chantier où seront effectués des forages d'encrage pour fixer des filets métalliques de protection, la route sera accessible de 18h à 8h du matin. Travaux réalisés par la Sté EIFFAGE.

- A l'occasion de ces travaux, le Département a installé des feux tricolores sur le tronçon hameau de Pomet/Pont Roman. Il s'engage à déneiger sur l'ensemble du tronçon pendant la durée des travaux.

- Le Département lance un appel à projets concernant le petit patrimoine, pour lequel des subventions sont disponibles. Seraient concernés, la réparation de la passerelle du Rif, le Pont de l'eau salée (montée de l'Ubac) et le captage du lavoir de Barret le Haut. Les réalisations seront fonction des devis et du montant restant à la charge de la commune.

- le Conseil Général propose un achat groupé de poubelles de tri en trois compartiments ; elles remplaceraient celles de la place ; nombre et prix seront à définir.

- Location de terrains communaux : Monsieur Granet souhaite, pour ses vaches, louer des parcelles à Barret de Haut ; à vérifier sur place la proximité ou non de la prise d'eau du lavoir avant de lui répondre.

Florent Armand fait une demande identique pour ses moutons sur des terrains communaux en cime de l'Ubac. Des coupes de bois y sont prévues et les chasseurs craignent la présence des chiens de protection, prédateurs du gibier. Solution à l'étude : la location de ces espaces pourrait tenir compte des périodes de chasse...

Philippe PEYRE